

Image not found or type unknown



Ma transcription de mariage

Par **rima**, le **06/05/2008** à **16:22**

le 31 juillet j'ai célébré mon mariage en algérie depuis le 13 août j'ai été sans nouvelles .. après une lettre pour savoir où en était l'état de mon dossier on m'a dit que mon mariage est nul (article 144 du code civil) on me dit que mon dossier va passer par le procureur de grande instancern que dois-je faire et attendre combien de temps encore